



Mon Notaire
Rend mes projets plus
sûrs

Marie-Sophie CASSABEL-ARSAGUET - David LEVY

Notaires Associés

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE

Maître Marie-Sophie CASSABEL-ARSAGUET, notaire à MONTGISCARD, atteste qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le 17 décembre 2024, "**LE VENDEUR**", ci-après nommé:

La société dénommée **SAS HECTARE**, société par actions simplifiée, au capital de 40 000 000,00 EUR, dont le siège social est à CLAPIERS (34830), Rue du Romarin - BP 18 Clos des Chanterelles, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de la ville de MONTPELLIER sous le numéro SIREN 351338660.

A VENDU A "L'ACQUEREUR", ci-après nommé :

1°) Monsieur Anthony Daniel Christopher **RODRIGUEZ**, vendeur de vélo, célibataire majeur, demeurant à CASTANET TOLOSAN (31320), 5 avenue Assolèhat appt 12.

N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité.

Né à CASTRES (81100), le 23 juillet 2000.

De nationalité Française.

2°) Madame Lucie Christel Justine **CAVAILLES**, attachée de recherche clinique, célibataire majeure, demeurant à CASTANET TOLOSAN (31320), 5 avenue Assolèhat appt 102.

N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité.

Née à ALBI (81000), le 7 août 1999.

De nationalité Française.

L'IMMEUBLE ci-après désigné :

Commune de BAZIEGE (31450)

Un terrain à bâtir portant le numéro LOT 8 du lotissement dénommé VIA CELESTA situé(e) Lieu-dit l'Espinet

Cadastré :

Section	N°	Lieu-dit ou voie	Contenance		
			ha	a	ca
L	1081	L'Espinet	0	04	31

Moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-HUIT MILLE NEUF CENTS EUROS (88900,00 EUR.) Taxe sur la Valeur Ajoutée incluse, payé comptant.

Soit un prix Hors Taxe de SOIXANTE-QUATORZE MILLE QUATRE-VINGT-TROIS EUROS ET TRENTE-TROIS CENTIMES (74.083,33 €)

Une TVA au taux de 20%, soit la somme de QUATORZE MILLE HUIT CENT SEIZE EUROS ET SOIXANTE-SEPT CENTIMES (14.816,67 €).

Société Civile Professionnelle
Titulaire de l'Office Notarial

35, Grand'Rue – BP 2
31450 MONTGISCARD

Email :
office.31069@notaires.fr
marie-sophie.cassabel@notaires.fr
david.levy@notaires.fr

TÉLÉPHONE : 05 62 71 74 30
TÉLÉCOPIE : 05 62 71 74 31

Membre d'une Association Agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Étude fermée le samedi

L'entrée en jouissance a été fixée à ce jour.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation sur papier libre, pour servir et valoir ce que de droit.

A MONTGISCARD, le 17 décembre 2024.

Po Maître Marie-Sophie CASSABEL-ARSAGUET

